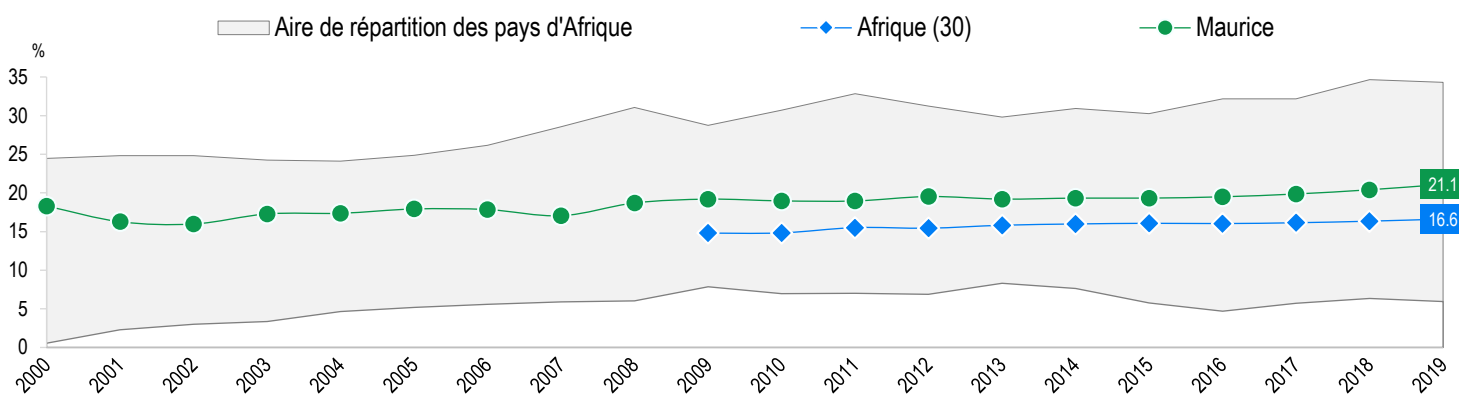


## Statistiques des recettes publiques en Afrique 2021 – Maurice

### Recettes fiscales : ratio impôts/PIB

#### Recettes fiscales en % du PIB dans le temps

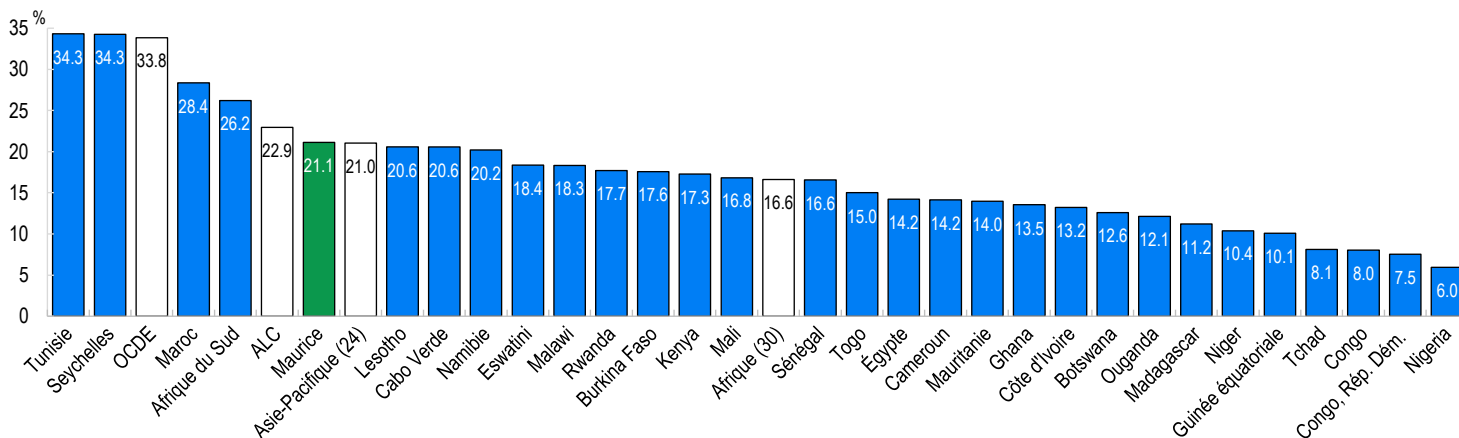
Le ratio impôts/PIB à Maurice a augmenté de 0.7 points de pourcentage entre 2018 et 2019, passant de 20.4 % en 2018 à 21.1 % en 2019. En comparaison, la moyenne\* des 30 pays africains figurant dans la publication a augmenté de 0.3 point de pourcentage sur la même période, et s'élevait à 16.3 % en 2019. Depuis 2010, la moyenne des 30 pays africains a augmenté de 1.8 point de pourcentage entre 2010 et 2019, passant de 14.8 % en 2010 à 16.6 % en 2019. Au cours de la même période, le ratio impôts/PIB à Maurice a augmenté de 2.1 points de pourcentage de 19.0 % à 21.1 %. Le ratio impôts/PIB le plus élevé à Maurice était de 21.1 % en 2019, et le ratio le plus bas était de 16.0 % en 2002.



\*La moyenne Afrique (30) n'est pas disponible avant 2009 en raison de données manquantes dans certains pays. En 2009, elle est calculée sur la base des ratios impôts/PIB estimés pour le Tchad et le Nigeria pour cette année-là, car les données ne sont pas disponibles avant 2010 dans ces pays.

#### Recettes fiscales en % du PIB, 2019

Le ratio impôts/PIB à Maurice en 2019 (21.1 %) était supérieur de 4.5 points de pourcentage à la moyenne des 30 pays d'Afrique figurant dans la publication 2021 (16.6 %).

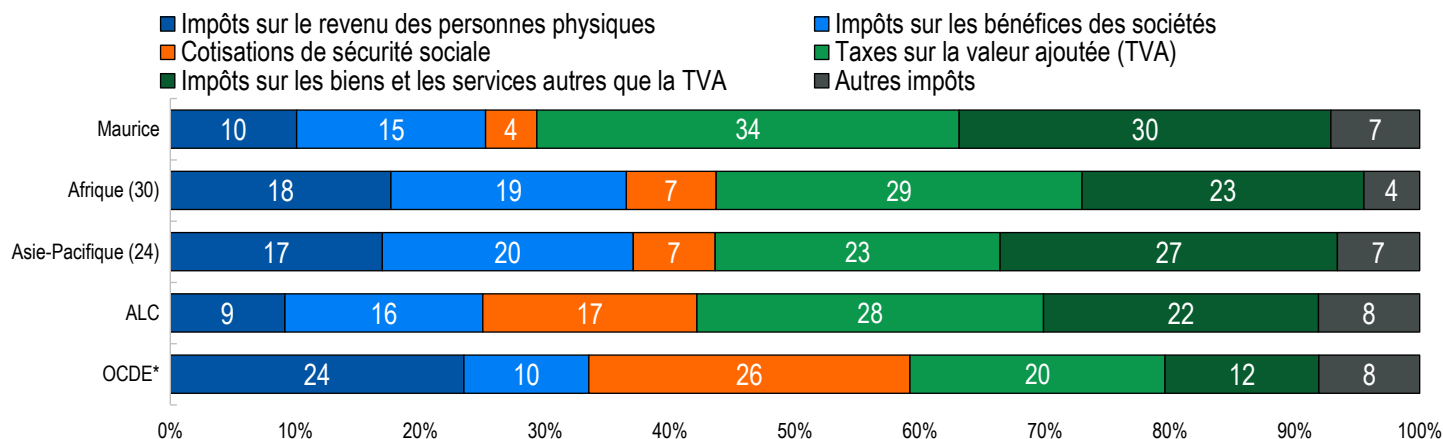


Dans la classification de l'OCDE, le terme « impôts » se limite aux versements obligatoires sans contrepartie aux administrations publiques. Les impôts sont sans contrepartie car les prestations fournies par les administrations aux contribuables ne sont pas normalement proportionnelles à leurs paiements. Les recettes non fiscales incluent toutes les autres recettes qui ne sont pas classifiées en tant qu'impôts. <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/ocde-classification-impots-guide-interpretation.pdf>

\*Les moyennes de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) et de l'Asie-Pacifique (24) font référence aux respectives publications de 2021 de ces régions. Pour plus d'informations, voir [oe.cd/revenue-statistics-in-asia-and-pacific](http://oe.cd/revenue-statistics-in-asia-and-pacific) et [oe.cd/revenue-statistics-in-latin-america-and-the-caribbean](http://oe.cd/revenue-statistics-in-latin-america-and-the-caribbean).

## Recettes fiscales : structure fiscale

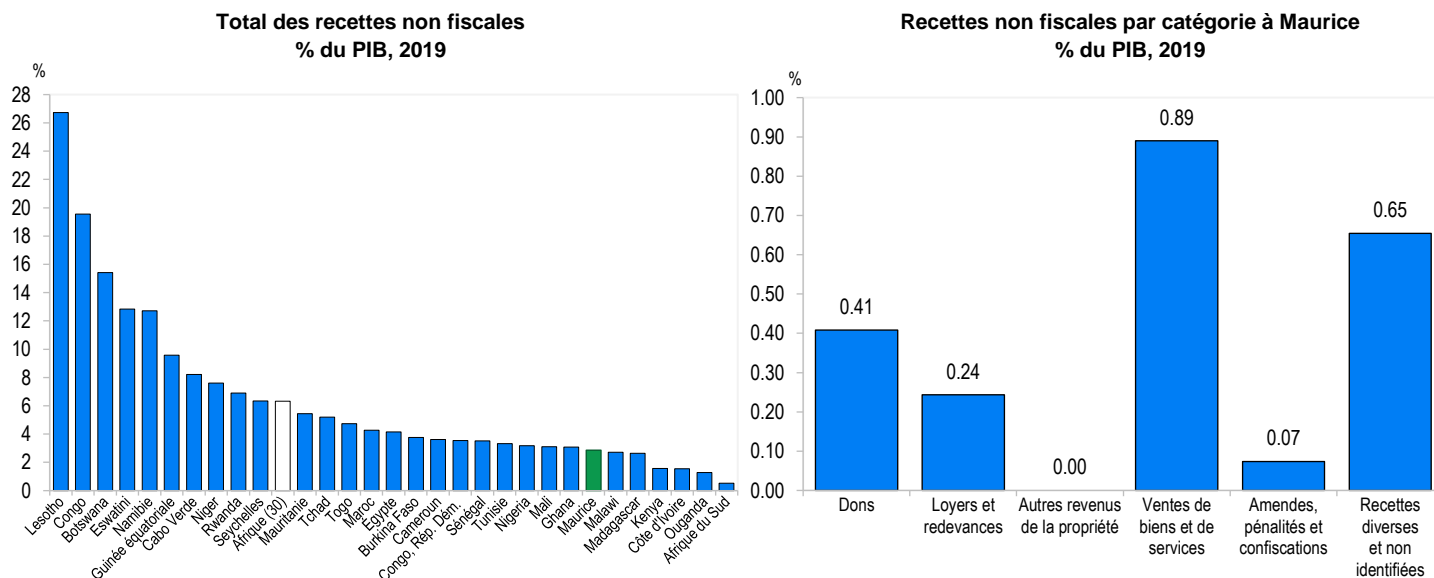
La structure fiscale est mesurée par la part des principales catégories d'impôt dans le total des recettes fiscales. La principale source des recettes fiscales à Maurice en 2019 provenait des taxes sur la valeur ajoutée (TVA) (34 %). La deuxième plus importante source des recettes fiscales en 2019 provenait des impôts sur les biens et les services autres que la TVA (30 %).



\*Données de 2018 pour l'OCDE car les données de 2019 ne sont pas disponibles.

## Recettes non fiscales

En 2019, les recettes non fiscales de Maurice représentaient 2.9 % du PIB et elles étaient inférieures à la moyenne des 30 pays africains (6.3 % du PIB). Les ventes de biens et de services représentaient la plus grande part des recettes non fiscales à Maurice en 2019, s'élevant à 0.9 % du PIB et 31.0 % des recettes non fiscales.



Données de 2018 pour le Sénégal car les données de 2019 sont incomplètes.

Source : [Statistiques des recettes publiques en Afrique 2021](#)